

Évaluation de l'Incitatif à l'achat d'une première propriété (IAPP) – Réponse et plan d'action de la direction (RPAD)



Approbation des résultats de l'évaluation, des recommandations et de la RPAD par le Comité de la haute direction de la SCHL le : 8 août 2023

Recommandation	Réponse de la direction	Plan d'action	Responsabilité		
			Responsable	Soutien	Échéancier
<p>Recommandation 1 :</p> <p>Mettre en œuvre des changements pour accroître la participation au programme :</p> <p>a. Examiner et rajuster le prix des habitations et les limites de revenu pour soutenir un plus grand nombre d'accédants à la propriété.</p>	<p>Nous sommes d'accord avec cette recommandation.</p> <p>Les changements apportés aux caractéristiques de l'IAPP nécessitent une autorisation politique du gouvernement du Canada. Dans le cadre de l'engagement pris dans le budget de 2022, la SCHL a dû examiner et explorer des options pour accroître la souplesse de l'IAPP et mieux l'adapter aux besoins des accédants à la propriété.</p> <p>L'examen de 2022 tenait compte de divers éléments : les données sur les résultats du programme, les résultats aux sondages et les rajustements possibles au prix des habitations et aux limites de revenu. Le but global était d'apporter des améliorations pour soutenir un plus grand nombre d'accédants à la propriété et accroître la participation au programme.</p> <p>La SCHL reconnaît l'importance de fournir des conseils fondés sur les toutes dernières données. C'est pourquoi elle continuera d'élaborer des options et des conseils fondés sur des données probantes qu'elle présentera au gouvernement fédéral afin d'augmenter le recours au programme.</p>	<p>1. Mettre à jour l'évaluation effectuée précédemment sur la conception de l'IAPP en se servant de nouvelles données probantes, y compris des éléments tirés de l'évaluation. Dans l'évaluation, on examinera la possibilité de rajuster le prix des habitations et les limites de revenu pour soutenir un plus grand nombre d'accédants à la propriété et augmenter la participation au programme.</p> <p>2. Envisager et créer un plan pour tenir le gouvernement au courant des conclusions tirées du Rapport d'évaluation 2023 de l'IAPP et discuter des options dès la prochaine occasion.</p>	Politiques	Secteur Programmes de logement :	T1 2024
			Politiques	Secteur Programmes de logement :	T1 2024

Évaluation de l'Incitatif à l'achat d'une première propriété (IAPP) – Réponse et plan d'action de la direction (RPAD)

Recommandation	Réponse de la direction	Plan d'action	Responsabilité		Échéancier
			Responsable	Soutien	
<p>b. Mieux cibler les communications et le marketing.</p>	<p>Nous sommes d'accord avec cette recommandation.</p>	<p>1.</p> <p>a. Le responsable du secteur d'activité remplira un formulaire de demande dans lequel il indiquera l'objectif contextuel et les publics cibles dans le cadre de la nouvelle stratégie de communication et de marketing.</p>	<p>Affaires de la Société</p>	<p>Secteur Programmes de logement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Opérations – Logement 	a. T3 2023
		<p>b. Une fois le formulaire de demande envoyé, l'équipe Communications et marketing peut élaborer un plan de communication et de marketing.</p>			b. T3 2023
		<p>c. Le plan de communication et de marketing mettra l'accent sur la promotion du programme, ses avantages, les nouvelles dates limites pour les demandes, ainsi qu'un appel à l'action en vue d'accroître la participation au programme. Le plan pourrait prévoir une campagne de marketing payante.</p>			c. T4 2023
<p>Recommandation 2 : Examiner et envisager d'autres approches pour utiliser les prêts hypothécaires avec participation comme outil afin de soutenir l'accession à la propriété, et proposer des options pour améliorer l'IAPP ou de nouveaux programmes incitatifs.</p>	<p>Nous sommes d'accord avec cette recommandation.</p> <p>Différents modèles nationaux et internationaux de programmes de prêts hypothécaires avec participation ont pu soutenir l'accession à la propriété. L'IAPP dans sa forme actuelle a été conçue en tenant compte des modèles avec participation qui existaient à ce moment-là. La SCHL continuera d'explorer d'autres avenues pour soutenir l'accession à la propriété, y compris les prêts hypothécaires avec participation. Elle vise ainsi à réaliser son aspiration d'ici 2030, soit que tout le monde au Canada puisse se payer un logement qui répond à ses besoins.</p>	<p>1. Analyser des modèles avec participation utilisés dans d'autres programmes de logement ailleurs dans le monde pour examiner d'autres approches et outils utilisés dans ce domaine visant à soutenir l'accession à la propriété. Un rapport résumant les conclusions sera fourni.</p>	<p>Politiques</p>		T3 2024